

Contexte

Parce que la recherche est une de ses missions prioritaires, la Fédération Française de Cardiologie consacre une part importante des moyens confiés par ses donateurs au soutien de projets de recherche innovants permettant des avancées dans la compréhension des maladies cardio-vasculaires au bénéfice des patients.

Aussi en 2020, la Fédération Française de Cardiologie poursuit-elle son effort dans la formation des jeunes médecins en proposant des **bourses de mobilité à l'étranger de 35 000 € pour 1 an** (20 000 € en cas de renouvellement) afin de permettre des **stages de recherche à plein temps** dans un laboratoire ou un service à l'étranger, reconnu dans son domaine de recherche et ses qualités de formation.

A qui s'adresse cet appel à candidatures ?

Ces bourses seront attribuées à des candidat(e)s en poste dans des services de médecine cardio-vasculaire ou de chirurgie cardio-vasculaire français, **titulaires d'un Master 2 de recherche** :

- internes inscrit(e)s au DES de médecine cardio-vasculaire ou au DES de médecine vasculaire ou au DES de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire ou au DES de chirurgie vasculaire ou au DES de pédiatrie avec inscription à la formation spécialisée transversale en cardiologie pédiatrique et congénitale ;
- CCA, assistants, anciens CCA, anciens assistants ;
- PH, PHU ou MCU-PH.

Critères d'évaluation

La commission scientifique évaluera les candidatures sur la base des critères suivants : pertinence et faisabilité du projet de recherche ; rôle du candidat dans le projet proposé ; qualité de l'encadrement de l'équipe d'accueil ; perspectives de carrière du candidat ; pertinence de la thématique dans la compétition internationale.

Modalités de soumission

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la FFC : www.fedecardio.org (rubrique *Comment financer mon projet de recherche ?*)

Date limite de dépôt des dossiers par courriel uniquement à recherche@fedecardio.org :

31 mars 2020 avant minuit

Les dossiers arrivés après cette date et/ou incomplets ne seront pas pris en considération. Aucune pièce complémentaire du dossier transmise après cette date ne sera acceptée.

Les décisions seront communiquées uniquement par voie postale et/ou électronique dans le courant du mois de juin 2020.

Pour toute demande d'informations

Appel d'offres « Bourses de mobilité étranger »

Solange Guenez

Responsable de la recherche

recherche@fedecardio.org

